



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Commune de La Boissière-Ecole
Département des Yvelines

L'An Deux Mil Vingt-six, le Vingt Mars à 21h00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est tenu à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Nicole DOUMENG.

Présents : Mmes et MM. S. BARRILLIER MARINI ; M. BRAUD ; A.COËR ; P.CRESSIAUX ; F.DAUDE ; V. DEMESSENCE ; N.DOUMENG ; L. FOIRIEN ; AF.GAILLOT ; P. LE MENN ; S. LISCIC ; F.MERCIER ; S. MERRIEN ; MC. REMY ; F. RISTERUCCI ;

Absents :

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Séverine BARRILLIER MARINI a été élue secrétaire de séance.

Liste des délibérations

- **Délibération n°2026/03/01 Election du maire**
Approuvée à 13 voix et 2 abstentions

- **Délibération n°2026/03/02 Création des postes d'adjoints**
Approuvée à 13 voix et 2 abstentions

- **Délibération n°2026/03/03 Election des adjoints**
Approuvée à 13 voix et 2 abstentions

- **Délibération n°2026/03/04 Indemnités maire et adjoints**
Approuvée à 13 voix et 2 abstentions

La Boissière-Ecole, le 24 mars 2026.

Le Maire,

Anne-Françoise GAILLOT.

